



Association Nature et Sentiers
Office de Tourisme
11, rue de la Harpe
27000 Evreux

FFRandonnée



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 OCTOBRE 2023

Le président **Alain COCHET** remercie les personnes présentes et déclare cette 35^{ème} assemblée générale ouverte avec 49 personnes présentes et 20 pouvoirs.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président présente l'ordre du jour et commente le rapport moral, celui-ci sera publié sur le site internet.

Patrick POINTEAU commente les chiffres du rapport financier, il demande quitus à l'assemblée et le rapport financier est accepté à l'unanimité.

Anne-Marie MENAGER annonce une légère hausse pour les cotisations 2024 sachant que celles-ci n'ont pas été augmentées depuis plusieurs années. L'assemblée accepte à l'unanimité la hausse des cotisations.

Nicole TROTIGNON commente le calendrier 2024 des randonnées. Elle insiste sur le fait qu'il y a moins d'animateurs pour les randonnées et que donc, s'il y a des personnes volontaires pour proposer des randonnées, elles sont les bienvenues. Séverine Colin est intéressée, Philippe Legrand se propose de l'encadrer lors d'une reconnaissance.

Elections des membres du comité directeur : Adèle BAZIRET et Murielle BRARD ne se représentent pas.

Les membres sortants sont : Marie-Ange LEGUEY, Alain BOURIAUD, Alain COCHET et Alain FAUDEUX ;

Le président demande à l'assemblée s'il y a des volontaires pour faire partie du comité directeur en remplacement des deux personnes qui ne se représentent pas. Personne ne répond.

A l'issue du scrutin, ces quatre personnes sont élues à l'unanimité des suffrages exprimés (soit 62, 7 bulletins sont blancs)

Claude FLON prend la parole en informant l'assemblée de la responsabilité de l'animateur à la suite d'une critique.

Un débat a lieu

Philippe LEGRAND rappelle que les consignes de sécurité doivent être rappelées par l'animateur en début de randonnée et que dès cet instant, si des participants ne les respectent pas c'est leur responsabilité individuelle qui est engagée.

Alain COCHET indique qu'un message général pour rappeler ces règles sera transmis à tous les adhérents.

Fil rouge de l'assemblée générale : Constat étant fait que le renouvellement des personnes qui s'impliquent dans le fonctionnement de l'association en tant qu'animateur ou membre du comité directeur, est de plus en plus difficile., plusieurs appels à volontaires ont été faits au cours de cette assemblée. Rappelons que sans un renouvellement régulier des bénévoles l'avenir de l'association est en jeu.

Fin de l'assemblée générale suivie de la soirée photo e du repas qui a rassemblé 42 joyeux convives.

Merci à Elisabeth Massicard et Philippe Legrand réalisateurs des diaporamas ainsi qu'à toutes les personnes impliquées dans la préparation et la gestion de cette journée AG-Photos-Repas.